



Compte-rendu de l'audioconférence DRFiP67 entre direction et organisations syndicales du 28 janvier 2021 État des lieux – Covid-19

Informations de la direction générale :

Le niveau national du télétravail étant le même qu'en fin août 2020, il faut renforcer le télétravail dans le cadre de la lutte contre la crise Covid. La nouvelle règle de distanciation de 2 mètres ne devrait s'appliquer que dans les restaurations collectives puisqu'ailleurs à la DRFiP67, le port du masque est obligatoire. Un nouveau protocole de distanciation est en cours. Il n'est pas encore prévu de plan de vaccination à la DGFIP.

Reconfinement prochain ? pas d'informations sur le sujet, pas de Plan de Continuité d'Activité (PCA) de prévu mais plus de télétravail.

1) Situation sanitaire Covid 19 à la DRFiP67 au mercredi 27 janvier 2021

Sur 1 359 agents recensés, 1129 sont au travail : 842 sont présents et 287 en télétravail (soit 25 % dont 44 nomades), 6 agents sont en ALD fragilité, 4 en ASA « septaine » et 2 en « autres situations ». Il y a 75 cas Covid à la DRFiP67 depuis le début de la pandémie. 3 nouveaux cas Covid (Trésoreries de Drusenheim et de Schiltigheim).

Question CGT : la recherche de cas contact covid a-t-elle été étendue à tous les agents du site de Schiltigheim (SIP et SIE) ? Réponse : il n'y a pas eu de cas contact chez les agents des SIP et SIE. Un nettoyage approfondi a été effectué dans le service et les résultats des tests seront connus vendredi prochain.

Fermeture des crèches en cas de covid : quelle est la situation administrative pour les parents des enfants cas contact ? Réponse : sur justification de la fermeture ou d'attestation du médecin (en cas de cas contact de l'enfant), lorsque le télétravail n'est pas possible, l'agent sera placé en absence ASA.

Les agents conjoint d'agent vulnérable sont placés en télétravail ou en aménagement de poste.

2) Télétravail

540 agents ont télétravaillé au moins 1 jour par semaine, soit près de 48 % des agents au travail.

Question CGT : où en sommes nous avec l'arrivée des PC portables nécessaires pour étendre la portée du télétravail à la DRFiP67 ? Réponse : 51 % des agents sont déjà pourvus de PC portables pour le télétravail mais la DRFiP67 est toujours en attente de 229 PC portables, pas de date de livraison (mois de mars au plus tard?)

Le service informatique étant très pris avec les déménagements en ce moment, il faudra attendre début février pour la livraison des écrans supplémentaires demandés par les agents via leur chef de service.

4) Questions diverses

Centre de Contact de Strasbourg et prime de restructuration et indemnité pour formation changement de métiers : la première tranche serait soldée sur la paie de mars 2021 lorsque les agents du CDC ont effectué au moins 5 jours de formation, le solde suivra en fonction des formations encore à effectuer.

Gestion des Congés et planning demandé dans les services : selon la Direction, le chef de service agit en bonne intelligence et garde la main sur l'organisation de son service.

Portail bloqué sur le site de Molsheim : la réparation est en cours, le portail restera ouvert en attendant.

Votre représentant CGT :
Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr